

**La commission de la formation et de la vie universitaire
du conseil académique de l'université Jean Moulin
en séance du 24 juin 2025**

Délibération n°CFVU_2025-06-02

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 123-3, L. 712-3 et suivants et L. 811-1 ;
Vu la délibération n° D2017-10-07-ins du 24 octobre 2017 modifiée portant approbation par le conseil d'administration du règlement intérieur de l'université Jean Moulin ;
Vu la délibération n° D2019-01-01-ins du 8 janvier 2019 modifiée portant approbation par le conseil d'administration des statuts de l'université Jean Moulin ;
Vu les propositions formulées lors de la commission FSDIE Initiatives du 11 juin 2025,

Après en avoir délibéré,

Exposé des motifs

Le FSDIE (fonds de solidarité et de développement des initiatives) constitue le levier financier privilégié pour le développement de l'engagement des étudiants au sein des associations. Il est alimenté par la CVEC (contribution de vie étudiante et de campus).

Deux commissions FSDIE social (aide sociale) et initiatives (soutien financier des projets associatifs étudiants) étudient les demandes de subventions aux associations et d'aides sociales aux étudiants.

Décide

d'attribuer des subventions aux associations au titre du FSDIE initiatives selon les montants figurant en annexe.

Les décisions d'attributions de subventions aux associations seront présentées pour information en conseil d'administration du 8 juillet 2025, dans le cadre de la délégation de compétence du CA au président de l'université.

La présente délibération a été adoptée par :

✓ Nombre de membres présents et représentés :	29
✓ Nombre de voix pour :	29
✓ Nombre de voix contre :	0
✓ Nombre d'abstention :	0

Lyon, le 24 juin 2025

**La vice-présidente
chargée de la commission formation et de la vie universitaire**


Nathalie KRIEF

ANNEXE

PROPOSITION D'ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AU TITRE DU FSDIE « INITIATIVES » (COMMISSION 11 JUIN 2025)

N°	Nom de l'association	Intitulé du projet	Date du projet	Montant total du projet	Subvention demandée	Subvention accordée	Remarques	Projet DD&RSE
1	BDE Jean Moulin Bourg	Projet de cohésion et d'intégration des étudiants	Du 8 juillet au 28 septembre 2025	20 780,00 €	5 000,00 €	4 400 €	La commission estime que les frais liés au photographe sont trop élevés par rapport à leur réelle nécessité. Par ailleurs, le photographe de l'Université sera déjà présent pour couvrir les événements de pré-rentreées. Enfin, la commission rappelle que le versement de la subvention FSDIE est conditionné au suivi par les membres du Bureau de l'association d'une formation sur la prévention des violences sexistes et sexuelles.	
2	Jurist'Jeunes	Nuit du Droit	2 octobre 2025	23 946,00 €	3 000,00 €	3 000 €	La commission estime que le devis relatif à la captation audiovisuelle est très élevé, d'autant que cette captation ne semble pas indispensable compte-tenu des deux représentations prévues. Par ailleurs, la participation financière ou en nature du campus de Bourg-en-Bresse est à clarifier. Enfin, la commission rappelle que le label FSDIE (et non le logo de l'Université) doit être apposé sur les supports de communication de l'événement et ceux-ci doivent être validés par le Service de la Communication et des Partenariats de l'Université avant diffusion.	
3	Kryptosphère iaelyon	Krypto-Tour Lyon 2025	11 octobre 2025	69 493,70 €	5 000,00 €	- €	Comme pour l'édition précédente, la commission regrette le manque de précision quant au programme, notamment concernant le sujet de chaque table ronde et leurs intervenants. Par ailleurs, le projet ne semble pas être organisé pour les étudiants et la commission estime que le nombre de participants de Lyon 3 a été faible lors de l'édition précédente, malgré la dimension de l'événement. La commission regrette également que rien de particulier ne soit réservé aux étudiants de Lyon 3 vis-à-vis des autres étudiants compte-tenu de la subvention demandée.	
4	Chœur de Lyon 3	Concert rock	18 novembre 2025	1 789,00 €	1 500,00 €	1 500 €		
5	Lyon 3 Orchestra	Concert du numérique	24 septembre 2025	16 682,00 €	5 682,00 €	5 700 €		
6	Lyon 3 Orchestra	Concert Jazz	20 mai 2026	5 036,00 €	3 986,00 €	4 000 €	La commission invite l'association à programmer ce concert plus tôt dans le semestre afin de toucher davantage les étudiants.	
7	Lyon 3 Orchestra	Concert sieste	De fin novembre 2025 à fin mai 2026	5 114,00 €	3 994,00 €	3 900 €	Pour des considérations écologiques, la commission invite l'association à solliciter le prêt de tapis de yoga auprès du Service des Sports ou auprès du Service de Santé Etudiante par exemple, plutôt que de les acheter.	
8	Imp(r)ose-toi!	Ateliers hebdomadaires d'éloquence et d'improvisation théâtrale S1 2025-2026	Du 29 septembre au 4 décembre 2025	6 105,40 €	2 950,00 €	3 000 €	La commission salue l'initiative de délocaliser quelques ateliers sur le campus des Quais et sur le campus de Bourg-en-Bresse.	

N°	Nom de l'association	Intitulé du projet	Date du projet	Montant total du projet	Subvention demandée	Subvention accordée	Remarques	Projet DD&RSE
9	LYF	Festival Que du Feu 2025	Du 1er au 8 novembre 2025	41 110,00 €	10 000,00 €	9 000 €	Compte-tenu de la subvention versée par l'Université, contrairement aux écoles de cinéma, la commission demande à l'association de proposer la gratuité de l'inscription pour les étudiants de Lyon 3 (billetterie, dépôt de scénarios et courts-métrages...). La commission souhaiterait que davantage d'étudiants de Lyon 3 assistent à l'événement. Enfin, la commission estime que les écoles très liées au festival devraient participer financièrement compte-tenu de la visibilité et des opportunités que celui-ci leur offre, d'autant plus que le dépôt d'œuvres est proposé gratuitement à leurs étudiants.	
TOTAL				190 056,10 €	41 112,00 €	34 500 €		0

Pour information – dossier non recevable

N°	Nom de l'association	Intitulé du projet	Date du projet	Montant total du projet	Subvention demandée	Subvention accordée	Remarques
1	Le Vide Juridique	Conférence de rentrée LVJ	25 septembre 2025	860,00 €	700,00 €		Dossier reçu hors-délai